

Arras, le 10 février 2026

La Caf du Pas-de-Calais officialise la construction de son futur siège à Arras



Mardi 10 février 2026, la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) du Pas-de-Calais a procédé à la signature de l'acte authentique de Vente en l'Etat Futur d'Achèvement du futur siège de la Caf du Pas-de-Calais auprès de Linkcity pour le projet immobilier et de la Communauté Urbaine

d'Arras pour la partie foncière. A la clé, un nouveau siège pensé pour offrir un service public plus moderne, plus durable et plus proche des habitants.

La Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais, la Communauté Urbaine d'Arras et Linkcity ont officialisé aujourd'hui la construction du futur siège de la Caf du Pas-de-Calais, par la signature de l'acte authentique de Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA). Cette opération marque une étape structurante pour le territoire arrageois et confirme l'engagement de la Caf en faveur d'un service public modernisé, durable et tourné vers l'avenir.

Un siège pensé pour faciliter les parcours usagers

Le futur siège offrira un accueil modernisé, avec un espace dédié de 40 mètres, lumineux et accessible, et une zone d'attente abritée pour améliorer le confort des allocataires. La séparation des flux et des espaces repensés rendra les démarches plus fluides et plus lisibles, tandis que des salles dédiées faciliteront les rencontres avec les partenaires.

Idéalement implanté à 500 mètres de la gare ferroviaire, au cœur d'un quartier tertiaire en plein essor, le site sera facilement accessible en mobilités douces et connecté au futur pôle bus, renforçant la proximité et la simplicité d'accès pour tous.

Un bâtiment durable et performant

Le bâtiment, doté de plusieurs labels et performance (HQE Bâtiment Durable niveau "très performant", RE2020 seuil 2025, Label Effinergie BEPOS et Label Osmoz) intégrera des panneaux photovoltaïques, un système de récupération d'eaux pluviales, un raccordement au réseau de chaleur urbain et des solutions de rafraîchissement sobres.

Il offrira un accueil allocataires modernisé, des flux usagers-agents repensés et des espaces adaptés aux nouveaux modes de travail. A terme, la Caf du Pas-de-Calais disposera d'un siège neuf, conçu pour atteindre les dernières exigences environnementales les plus ambitieuses, dont la Règlement Energétique 2020, avec le niveau seuil 2025 et le Décret Tertiaire.



Un investissement responsable et une démarche exemplaire

La VEFA offre également un cadre sécurisant, essentiel pour une structure publique : elle assure une maîtrise précise des coûts, un calendrier de réalisation encadré, et évite les incertitudes inhérentes à la réhabilitation du siège actuel, dont les travaux auraient été plus coûteux qu'une construction neuve. Ce choix traduit un souci constant d'optimisation des deniers publics et de gestion responsable des ressources.

Cette stratégie d'investissement s'inscrit dans une démarche de sobriété énergétique et d'efficacité durable. L'opération immobilière et foncière représente **34 Millions d'euros TTC**, financés par les fonds propres, des fonds nationaux et la revente future du siège actuel.

Un site unique pour rassembler plus de 450 agents

Réunir plus de 450 agents sur un site unique, c'est offrir à la Caf du Pas-de-Calais un véritable moteur collectif : un lieu où les compétences se croisent, où les métiers dialoguent et où l'efficacité du service public se renforce au quotidien.

Ce nouvel environnement facilitera la circulation de l'information, encouragera l'innovation interne et améliorera l'expérience offerte aux usagers. Enfin, le déménagement sera conduit de manière progressive et maîtrisée, afin de garantir pleinement la continuité de service jusqu'à l'ouverture du nouveau siège.

La durée de chantier prévue est de **24 mois**, avec une livraison du futur siège de la Caf du Pas-de-Calais pour le **début d'année 2028**.

Le mot du directeur de la Caf du Pas-de-Calais

"Plus qu'un bâtiment, ce futur siège représente une nouvelle manière de travailler ensemble : agile, utile et durable. Il incarne notre ambition de renforcer le service public, d'améliorer l'accueil des usagers et de préparer les conditions de travail des générations futures"

Jean-Jacques Pion, Directeur de la Caf du Pas-de-Calais

CONTACTS PRESSE

COMMUNICATION@CAF62.CAF.FR

YOHANN DERENSY, 03.21.24.53.50 / 06.24.66.56.75

MARJORIE DEPREZ, 03.21.24.54.70 / 06.24.66.56.67